



Liste des délibérations

Conseil de Zone de Secours Hainaut-Est du 23 juin 2023
Casernes des Pompiers, Rue de la tombe 112 à 6001 Marcinelle

AVIS DE PUBLICATION

Conformément à l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile

Séance publique

Secrétariat

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de zone du 26 mai 2023
2. Demande d'autorisation de la société de production française AIMV pour réaliser un documentaire consacré à l'activité des pompiers de la Zone de secours Hainaut-Est - Décision.

Coordination juridique

3. Coordination juridique - Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (en abrégé GRIMP) - Formations et exercices - Accord de collaboration avec le Service d'Appui Spécialisé (SAS) de la Zone de Police Aiseau-Presles/Châtelet/Farciennes (ZP 5331) - Convention - Décision.
4. Coordination juridique - Dispositions zonales complémentaires aux statuts administratif et pécuniaire du personnel opérationnel - Ajout d'une disposition - Décision.

Assurances et Conventions

5. IGRETEC : Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 29 juin 2023.
6. TIBI : Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2023.

Finances

7. Approbation de la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2023 - Décision.
8. Plan du personnel opérationnel 2023-2024 - Présentation par le Commandant de zone f.f. et présentation par le Comptable spécial de l'intégration de ce plan dans les trajectoires budgétaires pluriannuelles 2023-2025 - Décision.
9. Règlement de tarification relatif à la rétribution des frais afférents aux missions de la zone de secours Hainaut - Est - Fixation des listes communales des structures para-communales et asbl exonérées sur pied de l'article 5 dudit Règlement - REPORT.

Huis clos

Ressources humaines

10. GRH - Fixation d'une indemnité pour l'exercice de la fonction de Secrétaire zonal - Prolongation - Décision.

Secrétariat

11. Procédure de médiation entre la Zone et le Major ***- Suivi du dossier - Décision.



Le Secrétaire de zone,

Thierry GILBART

Par le Conseil zonal



Le Président,

Loïc D'HAeyer
Bourgmestre de Fleurus